

Bonjour à tous,

Nous fêtons aujourd’hui les 130 ans de la consécration de l’Eglise Saint-Etienne, mais son histoire remonte à bien plus loin que cela...

Nous allons faire un petit retour dans le passé pour nous arrêtez en l’année **1862** ... année où le curé Pierre Antoine Sulpice POPOT natif de Poinville près de Janville en Beauce, est nommé à Auneau ; village de 1700 habitants environ, mais village important et réputé avec ses commerces, son marché, ses foires, son château, la louée des domestiques, le pèlerinage à Saint-Maur, mais aussi L’Abbé Cassegrain et la congrégation des sœurs de bon secours (qui viennent de quitter leur couvent de Saint-Rémy quelques années plus tôt pour Chartres(1851) ; et enfin ses deux églises : La chapelle Saint-Nicolas et l’Eglise Saint-Rémy.

La chapelle Saint-Nicolas

Hugues, Seigneur de Gallardon et d’Auneau qui a vécu de **1025 à 1105** environ, nous est connu grâce à l’établissement d’un prieuré pour lequel il fit appel à des religieux de l’Abbaye de Bonneval de l’ordre de Saint-Benoît.

Ce prieuré au début, installé près du château, fut transféré plus tard vers les années **1345**... à l’emplacement du bâtiment actuel de la police municipal, dans actuelle rue PASTEUR anciennement rue aux moines.

En **1400**, meurt le seigneur d’Auneau, Bureau de la Rivière, Chambellan de deux rois Charles V et Charles VI, à la demande de ce dernier, son chambellan sera inhumé à l’abbaye royale de Saint-Denis, un privilège ultime... mais il dû avoir aussi, avec son épouse Marguerite d’Auneau, un tombeau dans la Chapelle Saint-Nicolas.

1417, pendant la guerre de 100 ans, à l’approche des hommes du Duc de Bourgogne : Jean sans Peur, les prieurs ne se sentant plus suffisamment protégés, cessèrent de résider à Auneau.

En 1469, On signale, que le tombeau de Bureau de la Rivière et de son épouse Marguerite d’Auneau n’est plus entretenu...

Les guerres de religion qui ensanglantèrent le seizième siècle, furent fatales au prieuré et en **1705**, il n’existe plus que de nom...

Toutefois un prêtre séculier y résidera désormais et y dira la messe tout les jours...

En 1819, le mauvais état général est arrivé à un tel point que depuis plusieurs mois l’entrée est interdite et l’église menace de s’écrouler ! Des travaux seront toutefois réalisés !

Quelques années plus tard, la population d’Auneau se plaint que : « l’église paroissiale Saint-Rémy située à environ 1 kilomètre de centre ville d’Auneau est trop éloignée, et les

enfants nouveaux nés se trouvent, pour aller recevoir le baptême, exposés au froid et à toutes les intempéries des saisons, qu'il est du devoir du conseil municipal de chercher à faire cesser un état de choses si contraires à l'humanité de nos mœurs.

Considérant que ce grand inconvénient se fait sentir aussi pour les personnes qui vont recevoir le sacrement de mariage ».

A l'unanimité le conseil prie M. le Préfet de vouloir bien solliciter Monseigneur l'évêque à autoriser et ordonner que les baptêmes et mariages des habitants de la commune d'Auneau, se fassent à l'église de Saint-Nicolas et qu'il ne soit rien changé pour les habitants des hameaux : Équillemont, Boisgasson, Poissac, les Roches... qui se trouvent à proximité de Saint-Rémy ».

En 1844, 1845 et 1846, c'est le lambris de la voûte, la tour, la toiture de nouveaux qui menacent ruine....il est devenu difficile et dangereux d'y faire la messe... est-ce que cela va finir par s'arranger ?

L'Eglise Saint-Rémy

Elle date vraisemblablement d'une période très ancienne : peut-être construite à l'emplacement d'une fontaine druidique de l'époque pré-normande ou quelques années plus tard des premiers chrétiens... quoi qu'il en soit l'architecture de cette église permet aujourd'hui d'en fixer la date aux XIe et XIIe siècles de style roman, mais laisse apparaître certains détails qui annoncent le style gothique.

Le portail central s'ouvre entre deux contreforts, est surmonté de corbeaux à décor végétal et de figures grotesques, qui devaient soutenir un chapiteau ; ce caquetoire probablement construit en appentis et qui avait été pavé au 17e siècle, servait habituellement de lieu d'assemblée aux habitants d'Auneau.

Nous savons peu de choses sur l'aspect intérieur de l'église si ce n'est qu'elle était entièrement lambrissée en chêne, et que la nef était traversée par des poutres transversales richement décorées (quatre de ces poutres ont été conservées et installées dans l'église d'Aunay sous Auneau).

De beaux autels renaissance y étaient installés, malheureusement suites aux travaux de 1866 orchestré par le curé POPOT, l'aspect en devait-être complètement modifié, le lambris enlevé a été remplacé par une voûte en plâtre pseudo-gothique richement décorée...

Quand au mobilier, il fut dispersé à l'époque troublée de la révolution...

De l'ancienne fontaine, il ne reste aujourd'hui qu'un bassin accolé au mur nord de l'église. La fontaine Saint-Maur était très populaire en Beauce, de par son ancienneté, sa vertu et l'affluence.

Enfin... L'Église Saint-Étienne

1862, Le curé POPOT devient curé à Auneau où pour reprendre les termes de l'époque, il va se montrer « entreprenant, très généreux, homme d'action et d'œuvre».

Il adresse une lettre au Maire Monsieur GRANGER, dans laquelle il donne son avis sur les avantages que produirait matériellement et spirituellement la translation de l'Eglise paroissiale au milieu du plus grand centre de population de la commune, pour laisser l'Eglise de Saint-Rémi à la destination de Chapelle du pèlerinage de Saint-Maur, il en évalue les frais à Cent mille francs. Auquel il faudrait ajouter le prix de l'emplacement à acquérir pour cette construction.

Il pense que la commune pourrait aussi participer à hauteur de cinquante mille francs en plus du prix de l'emplacement sur les propres ressources communales ; mais aussi qu'une souscription locale et au dehors pourrait produire vingt milles francs et qu'il y aurait lieu d'espérer du gouvernement une subvention de trente mille francs qui formeraient le complément de la dépense.

Il se porterait garant dit-il des vingt milles francs de souscription et s'il manque encore quelque chose comme six à sept milles francs, il espère que la providence et le crédit de Saint-Maur joindraient leur influence aux efforts des habitants pour les trouver.

M. le curé donne ensuite son avis sur les voies et moyens d'employer au but qu'il désire. Après lecture de cette pièce M. le Maire en fait le dépôt sur le bureau et il prie le conseil municipal de délibérer sur le sujet qu'elle contient.

Le conseil municipal considérant qu'il s'agit d'un sujet dont l'importance est considérable pour la commune d'Auneau, et qu'à une époque déjà éloignée la même question avait déjà été posée sans suite...

Il y a nécessité d'un délai indispensable. Le conseil est d'accord à l'unanimité de sursoir jusqu'à la session prochaine pour donner son avis, chacun des membres du conseil formera alors son opinion particulière pour la présenter à ses collègues de manière à produire une délibération réfléchie.

Trois mois plus tard donc, M. le Maire expose au conseil : « sur la proposition de M. le curé POPOT ayant pour but la construction d'une église à Auneau, qu'aujourd'hui il nous informe qu'il se chargerait de la construction de cette église, si la commune pouvait ou voulait seulement lui fournir un emplacement pour ce monument religieux ».

Le conseil après délibération a été d'avis à la simple majorité, qu'il n'y avait pas lieu d'accorder ou de fournir cet emplacement, mais seulement de l'autoriser à le fournir lui-même.

Bon ! Cela semble bien compromis cette affaire...

Entre **1863 et 1888**, 5 maires vont se succéder sans qu'aucun ne prenne la décision de construire cette nouvelle église, la municipalité ne voulut rien entreprendre ; la population ne sentant pas le besoin de cette construction ; la chapelle Saint-Nicolas et Saint-Rémy lui suffisaient. Il faut dire aussi que le curé POPOT fut bien occupé par la restauration de l'église Saint-Rémy entre **1866 et 1868...** mais il ne s'arrêta pas là, l'infatigable M.Popot, en concert avec les sœurs ouvrirent le **2 février 1880**, une école libre dans un local assez restreint mais providentiellement offert, mais ce local n'étant pas aux normes, M. POPOT devra trouver et en acheter un autre, après de longues recherches ce fut fait le **5 mai 1887**, c'est l'actuelle école Saint-Joseph.

1886, Coup de théâtre, l'abbé POPOT se démit de ses fonctions, mais resta toutefois à Auneau, où il décédera en 1900 Malade, Fatigué... il a 73 ans, désaccord avec la municipalité, découragements... ??

Il sera remplacé par l'abbé Paul BRIERE, qui décédera 2 ans plus tard, remplacé par l'abbé Emile BLIN, qui décédera lui aussi 2 ans plus tard (juin 1891) et finalement remplacé par le courageux abbé Louis TREVET, qui restera jusqu'en 1942 ... soit 51 années de son ministère à Auneau....

Le **18 Juillet 1888**, M. GRANGER Maire décède en son domicile d'Auneau rue de Chartres. M. GRANGER était un excellent chrétien très pratiquant. Il suivait tous les offices avec une assiduité que le public jugeait exagérée... on l'appelait dans Auneau : LE CAPUCIN, rien d'étonnant donc que dans son testament en date du **7 août 1886**, n'ayant aucun descendant et par conséquent aucun héritier, il désigne la Fabrique d'Auneau, et non pas la commune, il avait ses raisons... comme légataire Universel de ses biens mobiliers et immobiliers, à la charge par ladite fabrique de faire construire une église.

Finalement, tout en le raillant les habitants d'Auneau l'estimaient, le sachant éclairé, juste et dévoué !

Le conseil de fabrique de l'église d'Auneau et le conseil municipal vont donc accepter ledit legs.

Les biens immobiliers, meubles et objets mobiliers, ainsi que le cheval dépendant de la succession de M. GRANGER seront vendus par M. RENAULT Notaire.

Le **17 mars 1889**, Le conseil municipal à l'unanimité est d'avis que le projet de construction d'une nouvelle église soit mis à exécution et le **9 Novembre 1890**, le conseil doit choisir entre deux emplacements, le premier était situé sur un terrain de M.GRANGER, face à l'école actuelle Emile ZOLA et à l'emplacement de la salle Saint-Nicolas.

Le conseil a plutôt une préférence pour le plus central des deux, ce faisant le fidèle interprète du sentiment de la majeure partie de la population et choisit pour

l'emplacement de la construction de cette église, celui de la maison de M. Léon CHAUDE où nous sommes aujourd'hui !

Le conseil de Fabrique et maintenant en mesure de faire face à toutes les prévisions de la dépense de construction, à l'aide d'une double ressource, le net produit de la succession, et le concours très effectif de l'Etat que nous fait entrevoir notre très honorable Conseiller Général, Monsieur le Sénateur Emile LABICHE et qui se propose d'appuyer de sa haute recommandation.

Restera le prix de l'emplacement... le conseil de Fabrique se voit donc dans l'obligation de demander à la commune. Cette participation, ne se fera pas sans d'utiles compensations...

De ce fait, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire :

- 1- A remplir au nom de la commune, toutes les formalités nécessaires à l'expropriation de la maison Léon CHAUDE,
- 2- Le conseil décide de contracter un emprunt pour 25 000 francs pour la dépense de construction de l'église.

En compensation du sacrifice consenti par la commune, la fabrique à son tour, a pris l'engagement :

- 1- D'obtenir de l'autorité ecclésiastique la désaffection de la chapelle Saint-Nicolas, dont la commune pourra disposer.
- 2- D'abandonner à la commune le terrain qui formera la place devant l'église
- 3- D'abandonner à la commune les matériaux à provenir de la maison Léon CHAUDE.

5 Avril 1891 Le conseil demande à l'autorité ecclésiastique :

- 1- Que tous les services des morts ainsi que les baptêmes soient faits à l'église Saint-Rémi ou à l'église d'Auneau au gré des familles.
- 2- Que l'église de Saint-Rémi reste affectée aux services des hameaux où une messe y sera dite tous les dimanches.

Le lundi 29 juin 1891, M. le Préfet d'Eure et Loir et M. le Ministre de la Justice et des Cultes demandent, quelle destination sera réservée à l'ancienne église ?, car il ne peut exister deux églises pour un seul titre de cure.

Le conseil de Fabrique et la mairie sont appelés à se prononcer sur cette question...

Réponse de la Fabrique : Messieurs les membres du conseil municipal !

« Notre vieille église de Saint-Rémi, est un vieux monument d'un style remarquable, consacré au culte depuis plusieurs siècles et auquel se rattachent de nombreuses

traditions de notre histoire locale, c'est un pèlerinage très fréquenté, où de nombreux visiteurs ont l'habitude de se rendre chaque année.

Située au milieu du cimetière, notre ancienne église doit continuer de réunir ceux qui voudront aller prier pour leurs proches.

On ne saurait l'aliéner, et sa démolition qui froisserait la population d'Auneau tout entière, n'aurait d'autre résultat que d'agrandir le terrain des sépultures, chose absolument inutile, le cimetière ayant été agrandi à une époque récente de manière à satisfaire tous les besoins à venir.

L'intention du clergé est, j'en ai la certitude, de continuer à y dire des messes le dimanche et les jours de fêtes, et à y célébrer les offices des morts pour les habitants du quartier, pour ceux de l'important village d'Equillemont et des hameaux de Boisgasson et des Roches ».

Donc :

- 1- La désaffection de l'église Saint-Rémi comme siège de l'église d'Auneau aura lieu aussitôt après la construction de la nouvelle église qui sera consacrée au culte paroissial avec le titre de cure.
- 2- L'église Saint-Rémi sera consacrée comme chapelle auxiliaire afin de rendre aux habitants des quartiers voisins : d'Equillemont, de Boisgasson, des Roches, les services que la chapelle Saint-Nicolas rend aujourd'hui à la population de la ville.

Le conseil municipal, déclare accepter purement et simplement et en tous points l'ensemble de cette délibération.

Deux mois plus tard, Arrive l'abbé TREVET à Auneau le 5 août...

Un an passe et :

Le 5 Août 1892 Le PRESIDENT de la REPUBLIQUE sur le rapport du garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Cultes.

Autorise l'achat de la propriété de M. Léon CHAUDE au prix de 25 000 francs, et que le titre de cure soit transféré de l'ancienne Eglise de Saint-Rémy, à la nouvelle église à construire et ce, à partir du jour de la consécration de la nouvelle église.

Signé Carnot

Tout est enfin prêt pour que la construction puisse commencer...

Les travaux de démolition de la maison sont réalisés par M. Edmond GUYOT maître maçon à Auneau.

Enfin, La première pierre de l'église Saint-Etienne fut posée et bénie le 18 octobre 1892. Celle-ci fut fournie par le grand père de Mr. BOUDIER, tailleur de pierres de son état.

Pour obtenir rapidement d'importantes subventions du ministère des cultes. Monsieur le sénateur LABICHE fit établir hâtivement, les plans et devis par Monsieur Emile VAILLANT, architecte départemental, qui dessinera également le musée Farcot à Sainville, la mairie d'Auneau...

L'abbé TREVET raconte :

« Rapidement on s'aperçoit que les plans et devis de la nouvelle église devront-être révisés...

Le plan horizontal donnait une utilisable, pour l'assistance, plus petite que celle de Saint-Rémy. Le chevet du chœur était rectangulaire et la sacristie derrière, est un gros inconvénient pour le culte et le circuit extérieur ».

« Non sans grande difficulté les plans furent donc complètement modifiés, et les travaux purent commencer : on plaça la sacristie à droite, avec sous-sol et calorifère, à l'origine non prévus.

- On prolongea le transept des deux côtés, on ajouta les 2 chapelles et l'abside. On ajouta 2 autres portes sur la façade, au lieu d'une seule.
- On remplaça les petites fenêtres prévues au cœur et à la haute nef, par de grandes fenêtres à meneaux et des rosaces de 4 mètres de diamètre.
- On remplaça le pavé par du parquet.
- On encastra dans le mur du chœur d'énormes pierres à sculpter. On prépara les feuillures aux fenêtres pour recevoir les doubles verres, précaution contre le froid. Tout cela ne faisait qu'augmenter considérablement la dépense de construction et charger lourdement l'avenir.

Une sérieuse économie fut réalisée toutefois par le remplacement partiel de la pierre du Poitou, par celle de Montoire.

Enfin, L'église fut bénite en cet état, le 8 décembre 1895 inaugurée et livrée à l'exercice du culte catholique, on voulait profiter du calorifère qui venait d'être installé et allumé...

Le **12 Décembre 1895**, Pour économiser une belle somme d'argent, le conseil de Fabrique et le conseil municipal avaient souhaités récupérer les cloches de Saint-Rémy pour les installer à Saint-Etienne, pour cela un échafaudage avait été dressé, tout était prêt pour l'exécution de ce travail. **Mais Saint-Rémy n'allait pas se laisser faire...** accompagné des gens d'Equillemont, et vraisemblablement de quelques uns d'Auneau, ils se sont opposés farouchement, avec l'aide de Louis BOUDAN dit « le vieux Zouave » et de la femme GUILLAUME, qui était une des plus acharnée...

« S'ils emportent les cloches, qu'ils emportent les morts avec ! » on était à deux doigts de la guerre civile...entre Saint-Rémi et Auneau !

Les choses se sont finalement arrangées, la municipalité et le clergé se sont inclinés et les cloches sont restées à Saint-Rémy !

Malgré cela, en **1896**, lorsque s'achevait le gros œuvre, la situation financière était inquiétante et il fallut par prudence, aveugler avec des briques, les fenêtres hautes et les grandes rosaces et laisser tous les chapiteaux sans sculptures

En 1896 et 1897, Les comptes furent réglés, sans déficit.

En février 1898, l'ancienne chapelle Saint-Nicolas devenue inutile est remise à la commune d'Auneau.

De 1898 à 1900, Les travaux de Saint-Etienne vont reprendre, les sculptures ornementales du chœur et les chapiteaux de la haute nef furent exécutés par la maison HANNAIRE de Reims, grâce à l'habileté de Monsieur STEIMETZ, qui stylisait et sculptait en quelques minutes les feuillages symboliques qui lui étaient apportés pour chacun des chapiteaux.

En juin 1902, la commune refuse de subventionner une partie des dépenses pour l'installation de trois cloches à Saint-Etienne, ayant déjà laissé la cloche de Saint-Nicolas.

C'est la maison Henri LEPAUTE de Paris, qui installera une horloge à 3 cadrans à répétition, sonnant les heures et les demies, se remontant une fois par semaine... cela prendra près de 6 années avant qu'elle soit enfin installée et qu'elle fonctionne correctement !

De 1900 à 1903, La maison HANNAIRE exécuta d'autres travaux importants, de taille et de sculpture. La crise du combisme et de la séparation de l'Etat (1905), la guerre (1914-1918) ensuite arrêtèrent tous les travaux.

L'église Saint-Nicolas devenue salle de sport de l'Union Sportive en **1904**, fut rasée et les travaux du nouvel Hôtel de ville purent commencer.

1909 verra la mise en place du chemin de croix.

En 1919, des problèmes encore avec l'horloge, c'est M. LEGENDRE d'Auneau, qui tentera la réparation, et il est convenu que les horloges de la ville seront en avance de 10 minutes sur l'heure légale. ?

Les travaux reprirent au ralenti en **1922** et ce n'est qu'en **l'été de 1929** qu'ils redevinrent importants, et que les briques disparurent des fenêtres supérieures et des rosaces. Des dons affluèrent pour les vitraux et la rosace.

Les groupes de statues d'accompagnement furent sculptées à Reims un peu plus tard.

Les dépenses de sculpture furent énormes, car la pierre avait durci à l'air en 35 ans. Mais des dons généreux sont arrivés

Des vitraux ont été réalisés et posés par l'atelier LORIN de Chartres durant les années qui suivirent. Un vitrail représentant Saint-Nicolas provenant de l'ancienne a été mis en place, vitrail aujourd'hui déposé à la salle Saint-NICOLAS.

En décembre **1932**, l'abbé TREVET informe le conseil municipal de son intention de faire installer deux cloches neuves dans le clocher en remplacement de celles récupérées à Saint-Nicolas. Elles seront baptisées le **23 avril 1933**, et électrifiées par la maison TOUCHARD.

En 1935, les vitraux des basses nef s représentant en coloration plus claire, représentant vingt des principaux saints du diocèse n'étaient pas encore posés.

Ecouteons M. le doyen TREVET curé de la paroisse, qui le **28 septembre 1941**, rédigeait un bilan sur les derniers travaux à réaliser : « *L'escalier du clocher, la tribune, les plans et devis ont été établis par l'architecte M. CHOPIN, beau-frère de M. DAGRON* »... sont conservés, mais la municipalité qui devait jouir de cet escalier pour le service de l'horloge, n'ayant pas pris ce projet en considération, il a été, et reste ajourné ! »...

« *Il manque aussi : l'aménagement de la chapelle à droite, l'autel de la sainte vierge, la moitié des meubles de la sacristie* ».

« *Aujourd'hui, j'ai eu la satisfaction de vous apprendre que la belle rosace de la façade du clocher va être garnie d'un vitrail harmonisé avec ceux de la haute nef, grâce à la libéralité des familles d'Auneau* ».

« *Ajoutons, cependant, que si la municipalité n'a jamais aidé le conseil paroissial pour l'achèvement et la décoration de l'église, elle ne l'a pas gêné. J'avais soin de tenir M. le maire au courant de mes projets successifs et toujours ils furent approuvés* ».

Le **18 Août 1944**, c'est Madame Suzanne LEVASSORT qui sonnera les cloches de Saint-Etienne à coups de marteau, pour célébrer l'arrivée des Américains.

Le **29 mai 1959**, après des travaux de réfection de la toiture, M. PERROT Louis, conseiller général offre et pose lui-même le coq qui surmonte la croix de l'église, une photographie sera prise par M. LETOUZE.

En 1980, il y aura de nouveaux travaux sur la toiture de l'église suite à un orage, mais aussi sur la modernisation des éclairages, et au dessus des petites portes les rosaces seront pourvues de vitraux, suite à un don d'un paroissien.

En 1981, sont mises en place les deux roses au-dessus des portes latérales. **En 1986**, Michel PETIT, verrier à Thivars, réalise de nouveaux vitraux.

2001 verra la réfection du parquet et plus près de nous en **2005** l'orage va de nouveau frapper le clocher !

En entrant dans l'église sous le porche d'entrée à droite on peut voir un rappel des bienfaiteurs de cette église :

M. GRANGER son fondateur principal Etienne GRANGER, décédé en 1888. En reconnaissance de sa générosité, saint Etienne fut choisi comme titulaire de la nouvelle église

M. GUENEE

M. LEFEBVRE

M. POPOT

M. LE MARQUIS DE POMMEREUX D'ALIGRE

M. TREVET

2 O 128 - Auneau : Église Saint-Étienne. – Construction de l'église par la fabrique en vertu du legs Granger et cession de celle-ci à la commune, six plans de 1890, deux plans de 1892 et un plan de 1898 (1890-1899).

Patrick PIAT / Décembre 2025